

CONTRAT DE PENSION D'ANIMAUX



ENTRE :

Dogs R Zen : Pension d'animaux, SIRET n°85342318400011,
représenté par Mademoiselle Audrey BURDIN, 103 impasse des jolis 45220 CHATEAU-RENARD,
tél : 06.23.33.32.40 Mail : audreybrd@hotmail.fr

ET :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Il a été convenu un contrat de pension aux conditions suivantes :

PENSIONNAIRE(S)

CHIEN 1

Nom de l'animal : _____

Race ou type : _____

Sexe : ☐ Femelle ☐ Mâle

Identifié(e) n° : _____

Né(e) le : _____

Date des dernières chaleurs : _____

Stérilisé(e) : ☐ Oui ☐ Non

Date des dernières vaccinations : _____

Date de la dernière PIPETTE : _____

Vermifugé le : _____

Problèmes de santé : _____

Vétérinaire traitant : _____

Administration de médicaments
(sur ordonnance) : _____

CHIEN 2

Nom de l'animal : _____

Race ou type : _____

Sexe : ☐ Femelle ☐ Mâle

Identifié(e) n° : _____

Né(e) le : _____

Date des dernières chaleurs : _____

Stérilisé(e) : ☐ Oui ☐ Non

Date des dernières vaccinations : _____

Date de la dernière PIPETTE : _____

Vermifugé le : _____

Problèmes de santé : _____

Vétérinaire traitant : _____

Administration de médicaments
(sur ordonnance) : _____

CHIEN 3

Nom de l'animal : _____

Race ou type : _____

Sexe : ☐ Femelle ☐ Mâle

Identifié(e) n° : _____

Né(e) le : _____

Date des dernières chaleurs : _____

Stérilisé(e) : ☐ Oui ☐ Non

Date des dernières vaccinations : _____

Date de la dernière PIPETTE : _____

Vermifugé le : _____

Problèmes de santé : _____

Vétérinaire traitant : _____

Administration de médicaments
(sur ordonnance) : _____

DUREE DU SEJOUR

Jour d'arrivée : _____ Heure : _____ Jour de départ : _____ Heure : _____ NOMBRE DE JOURS : _____

TARIFS

€ par jour PRIX TOTAL DU SEJOUR : _____ Acompte de : _____ € , versé le : _____

Les maîtres confirment qu'ils ont pris connaissance des tarifs pratiqués ainsi que des conditions ci-après stipulées en page 2 et déclarent les accepter sans aucune réserve.

Fait en double exemplaire,

à CHATEAU-RENARD, le _____

Signature du ou des maîtres
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de Dogs ' R ' Zen
Précédée de la mention « lu et approuvé »



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PENSION

Dogs R Zen



Article 1 – Identification et vaccinations

Seuls les chiens et chats identifiés (puce électronique ou tatouage) et à jour de leurs vaccinations sont admis.

Le carnet de santé ainsi que les documents d'identification devront être remis à la pension pendant toute la durée du séjour.



Article 3 – Objets personnels

Les objets personnels (jouets, couvertures, tapis, gamelles, laisse, brosses...) sont acceptés.

Toutefois, Dogs R Zen décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation.



Article 2 – Conditions d'acceptation

Dogs R Zen se réserve le droit de refuser l'entrée d'un animal dans les cas suivants :

- absence de carnet de santé ;
- vaccinations non à jour ;
- absence d'identification ;
- contrat non signé ;
- animal non traité contre les parasites externes ;
- animal non vermifugé ;
- animal malade ou contagieux.

Les femelles en chaleur sont acceptées uniquement selon les disponibilités. Les propriétaires de femelles non stérilisées doivent renseigner la date des dernières chaleurs sur la première page du contrat.

Le propriétaire s'engage à avoir effectué :

- un traitement antiparasitaire externe avant l'arrivée ;
- un vermifuge avant l'entrée en pension.

Il est recommandé d'effectuer un nouveau vermifuge 10 jours après le séjour.

Si un état parasitaire ou un problème de santé est constaté, Dogs R Zen pourra faire réaliser les soins nécessaires, aux frais du propriétaire.



Article 4 – Maladie, accident et responsabilité



Le propriétaire s'engage à signaler tout problème de santé, de comportement ou traitement médical concernant son animal.



En cas de maladie, blessure ou accident durant le séjour, Dogs R Zen est autorisé à faire intervenir son vétérinaire. Les frais vétérinaires resteront entièrement à la charge du propriétaire, sur présentation des justificatifs.



Les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement.



Le propriétaire demeure responsable des dommages causés par son animal durant son séjour, sauf faute grave imputable à la pension.



Les dégradations (hors espaces verts), nuisances sonores ou salissures importantes pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire.



Le propriétaire reconnaît connaître la hauteur des clôtures (1,93 m). En cas de fugue, la responsabilité de Dogs R Zen ne pourra être engagée.



Article 5 – Décès de l'animal

En cas de décès pendant le séjour, une autopsie pourra être pratiquée afin d'en déterminer les causes.

Les frais seront à la charge du propriétaire.

Les animaux âgés de 13 ans ou plus ne feront pas l'objet d'une autopsie, sauf demande expresse du propriétaire.



Article 6 – Abandon

Si l'animal ne peut être repris à la date prévue, le propriétaire devra prévenir Dogs R Zen.

Sans nouvelles après expiration du contrat, l'animal pourra être confié à un refuge ou à une association de protection animale.

Les frais supplémentaires resteront à la charge du propriétaire.

Tout animal non récupéré pourra être considéré comme abandonné et entraîner des poursuites.



Article 7 – Facturation

Le tarif journalier comprend :

- l'hébergement ;
- les promenades occasionnelles.

La nourriture devra être fournie en quantité suffisante par le propriétaire afin d'éviter tout changement alimentaire.

À défaut, Dogs R Zen pourra fournir l'alimentation. En cas de troubles digestifs liés au changement de nourriture, la pension ne pourra être tenue responsable.



Article 8 – Obligations du gardien

Dogs R Zen s'engage à :

- restituer l'animal ainsi que ses accessoires à son propriétaire à la fin du séjour ;
- assurer son alimentation et son abreuvement ;
- maintenir l'animal dans de bonnes conditions d'hygiène ;
- lui prodiguer les soins courants nécessaires ;
- consulter un vétérinaire si son état de santé l'exige.



Les présentes conditions générales font partie intégrante du contrat de pension d'animaux.